1) Conseil d'arrondissement du 21/06/20d17

56 rapports ont été présentés ! ... avec quelques interventions des 2 élues d'opposition. Les rapports ont été votés pratiquement tous à l'unanimité !

Pour l'anecdote et pour sourire un peu :

 L'installation dans les parcs et jardins de toilettes sèches et en même temps une mise en place proposée par la métropole de toilettes publiques, sanisettes ou autres.

Avant de parler des rapports qui nous concernent lus directement, en particulier l'urbanisme, plusieurs documents intéressants et plus généraux :

- Restauration de la fontaine Jean Ballard et recyclage de l'eau de la fontaine Estrangin-Pastré pour 900000€ dont 80% pris en charge par le Conseil Départemental.
- Adhésion au système national de la demande de logement locatif social : la Maison du Logement sera le guichet d'enregistrement.
- Subvention de 5000€ aux commerçants de l'Escale Borély pour les festivités de l'été 2017.
- Parc Borély : Rénovation du lac du parc

Pavillon du Lac : Opération de mise en valeur d'un bien communal. Une enquête publique est prévue. Rénovation et aménagement sur 150 m² de plus avec possibilité de restauration le soir, la sécurité étant à la charge du gestionnaire et l'entrée se faisant uniquement par le parking Clot-Bey.

- Mise à disposition gratuite par le Conseil de territoire Marseille Provence de composteurs collectifs dans quatre parcs dont la Jardin de Bonneveine.
- les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet d'aménagement commercial qui ferment ou sont déjà fermés. Ceci pour la réalisation d'un tissu commercial de qualité avec des surfaces de 300 à 1000 m².

Rénovation de la Bibliothèque de Bonneveine et de la climatisation, ainsi que du chauffage de la Médiathèque.

Dernier point intéressant avant de parler d'urbanisme et de bétonnage : Attribution d'une subvention de 3000€ pour la réalisation du programme d'animation 2017 à l'Association des Commerçants de Vauban, qui utilise toutes les forces vives du quartier culturelles, sportives etc....avec l'appui du CIQ. Un exemple à suivre pour notre nouvelle association des commerçants de Ste Anne, avec, bien sûr, notre appui.

Donc Urbanisme:

68 Rue Callelongue: Cession d'un bien immobilier (terrain nu) de 92m² entre la Résidence des Colombiers et la Matmut, à la SCI MONTJANY,pour permettre l'accès à la parcelle de 2027m², d'un coût de 2 millions 600000€, pour la construction de 44 logements.

Intervention d'une élue de l'opposition qui pensait que c'était un rapport concernat les logements des instituteurs de l'école publique! Mme Caradec indique que le proje immobilier concernant ces anciens logements était gelé, mais elle précise qu'actuellement il n'y a pas besoin de classe supplémentaire d'après l'Inspection d'Académie.

- Principe de cession à un promoteur du siège de la RTM, Avenue Alexandre Dumas pour la construction de 270 logements. Pas de logements sociaux, mais une résidence Séniors... et peut-être des logements étudiants. Il est prévu une crèche et une école privée.
- Modification n°3 du PLU de Marseille: Un plan-guide a été élaboré sur un territoire de 30 hectares entre Le Corbusier et le Brasilia, dont les propriétaires sont Peugeot, Renault et Casino. Cette parcelle comprend le Squash.... Ce Plan-Guide décrit les traversées, les modes d'habitation etc.... L'architecte des Bâtiments de France et la DRAC font partie du groupe de travail. Mme Caradec insiste sur la concertation qui doit être de mise dans ce projet avec les organismes et la population du quartier. Espérons que le CIQ en fera partie! Nous devons réagir rapidement pour que nous y soyons associés§